

24-07-06 Finances – Subventions associations

Subvention exceptionnelle à l'association des amis du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole

Monsieur le Maire expose :

Je vous propose de verser une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association des amis du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole pour la création par un graphiste de documents de communication, en particulier d'un calendrier de programmation trimestriel.

Ce renouvellement et cette montée en gamme de la communication pourra contribuer à la promotion du Musée, de ses collections et de ses actions auprès d'un large public.

Il faut préciser qu'une partie des activités de cette association consistait à organiser des visites et conférences au sein du Musée d'art moderne et contemporain. En raison de la fermeture pour travaux de cet établissement depuis un an, l'activité de l'association a été fortement impactée avec la perte d'adhérents qui en a découlé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la subvention exceptionnelle précitée et dit que la dépense sera prélevée au budget.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 2 juillet 2024**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**Le Secrétaire de séance
Claude BRUNEAU, 6^e adjoint**

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 1^{er} juillet 2024

24-07-06 Finances – Subventions associations

Subvention exceptionnelle à l'association des amis du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 19 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PAPIN Mireille - REPELLINI Raymonde - JOTHIE Marc - DI PAOLO Antonio - BLANCHARD Hubert - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - JOLY Florence - LAFON Lise - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme PAPIN à M. SERVANT
Mme REPELLINI à M. BRUNEAU
M. JOTHIE à M. MOUNIER
M. DI PAOLO à M. TALIA
M. BLANCHARD à Mme BISACCIA
Mme CONVERT à Mme GEUSENS
M. ACHARD à M. PELLEGRIN

Etait secrétaire de séance :

Mr BRUNEAU

Publiée le :